

# **Plan climat énergie territorial**

de la  
Communauté d'agglomération  
du Pays châtelleraudais  
**2012**

## INTRODUCTION

<b>I - LES PRINCIPES DE LA POLITIQUE ÉNERGIE CLIMAT DE LA CAPC</b>	<b>P-5</b>
→ 1. Politique locale de l'énergie	
→ 2. La vision à long terme	
→ 3. Les principes directeurs de la politique énergie climat	
<b>II - CIT'ERGIE : LE PROGRAMME D' ACTIONS</b>	<b>P-7</b>
→ 1. Amélioration continue	
→ 2. Les actions par domaine	
<b>III - LES INVENTAIRES DES GAZ À EFFET DE SERRE</b>	<b>P-8</b>
→ 1. Le bilan carbone® «Patrimoine et services»	
→ 2. Inventaires GES territoriaux par secteur d'activité	
<i>2.1 Partenariat avec l'AREC</i>	
<i>2.2 Quelques résultats significatifs</i>	
<i>2.3 Les groupes de travail</i>	
<b>IV - LE STRESS ÉNERGÉTIQUE</b>	<b>P-13</b>
→ 1. Le principe de l'expérimentation : une réflexion sur l'objectif et sur la temporalité de l'action	
→ 2. L'évolution de la réflexion	
<i>2.1 Méthodologie</i>	
<i>2.2 Le simulateur</i>	
<i>2.3 Les modalités de l'action</i>	
→ 3. Rencontres avec les acteurs du monde de l'énergie et les bailleurs	
→ 4. Expérimenter une politique de l'offre	

## V - ANNEXES

P-18

- 1. Compte rendu de la commission nationale du label Cit'ergie
- 2. Indicateur du catalogue Cit'ergie
- 3. Extraction réglementaire du bilan carbone®
- 4. Synthèse de l'inventaire des GES  
pour les secteurs industriel, résidentiel, tertiaire
- 5. Synthèse de l'inventaire des GES pour le secteur du déplacement
- 6. Comptes rendus des entretiens avec les énergéticiens
- 7. Déroulé de la demi-journée du 2 juillet  
(stress énergétique, mise en situation des élus)
- 8. Rapport d'un atelier sur la première manipulation du simulateur
- 9. Rapport d'un atelier sur la deuxième manipulation du simulateur
- 10. Synthèse de l'évaluation de la mise en situation des élus
- 11. Exemple de communication sur les inventaires des GES
- 12. Politique cyclable à Châtellerauld

# INTRODUCTION

*Par délibération n° 26 du conseil communautaire du 6 avril 2009, la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais (CAPC) s'est engagée dans une politique de développement durable visant à ancrer localement les enjeux de l'épuisement des ressources énergétiques et de l'évolution du climat. Elle a pour cela adopté le système de management de l'énergie Cit'ergie. Après avoir réalisé un état des lieux et défini son programme d'actions en 2010 conformément aux exigences du référentiel, elle a obtenu le label Cit'ergie au mois de décembre 2011 en réalisant 52 % de son potentiel de points.*

*L'engagement volontariste de la CAPC anticipait l'obligation réglementaire de réaliser un plan climat énergie territorial. Toutefois, afin de prolonger son action au-delà du périmètre de ses compétences, elle a lancé en 2011 et 2012 une campagne d'inventaire des gaz à effet de serre dans différents secteurs d'activités. Elle a également initié une démarche expérimentale baptisée «stress énergétique», dont le double but était d'éprouver la consistance de l'objectif de -30 % de consommation d'énergie et d'examiner les conditions dans lesquelles un tel objectif peut être atteint.*

*Le présent document restitue les différentes étapes de la politique énergie climat menée par la CAPC. Afin de respecter la dynamique d'amélioration continue de la démarche, il présente une version actualisée du programme d'actions Cit'ergie. Il ouvre enfin des perspectives sur les actions envisagées à partir des inventaires des gaz à effet de serre territoriaux et de l'expérimentation du stress énergétique.*

# I - LES PRINCIPES DE LA POLITIQUE ÉNERGIE CLIMAT DE LA CAPC

## → 1. Politique locale de l'énergie

### L'énergie au cœur des activités

Tout en inscrivant son action dans la dynamique de stratégies englobantes (Plan national, Schéma régional), la CAPC tire parti de la démarche Cit'ergie pour faire de l'énergie l'objet d'une politique justifiée par sa dimension locale. Afin d'établir la place concrète, voire physique, de l'énergie dans le fonctionnement de la collectivité, il faut insister sur la connexion systématique entre activités et énergie.

La plupart des activités, des plus élémentaires aux plus sophistiquées, placent les individus et les organisations au sein desquelles ils sont actifs en situation de besoin, de dépendance et même parfois de « stress » énergétique (il fait trop froid, ou trop chaud ! Il n'y a plus de voiture disponible dans la flotte !). Evidente et, en vérité, financièrement peu coûteuse, cette dépendance est négligée au nom de la valeur propre aux activités (la culture, le travail, la multiplication des services numériques, le tourisme, etc.) et de ce qui en conditionne la possibilité (confort thermique, éclairage, déplacement, énergie grise, etc.).

Dans le but de fonder localement une politique énergie climat, il est indispensable d'inverser cette logique. La valeur de l'énergie n'est en effet pas seulement donnée par le marché ni par les tarifs régulés. Elle peut aussi être appréciée, et revalorisée, à partir de l'importance des activités que son usage local conditionne. C'est ainsi au plan local qu'il devient pertinent de développer des considérations sur le « poids » de la dépendance énergétique induit par tel type d'activité en comparaison avec un autre type d'activité. Et ce sont ces considérations qui invitent à trouver localement les stratégies (transparence énergétique de chaque activité, sobriété énergétique, hiérarchisation des priorités en fonction du critère énergétique, production d'énergie renouvelable décentralisée...) permettant de continuer à promouvoir des activités locales tout en cherchant à réduire la dépendance énergétique et, du même coup, l'impact climatique dû, en grande partie, à l'utilisation accrue des énergies fossiles.

## → 2. La vision à long terme

### Lucidité énergétique, robustesse de l'organisation sociale Non dépendance énergétique

La vision qui anime la CAPC dans la démarche Cit'ergie ne se résume pas à un objectif quantitatif général, copié et collé sur le territoire châtelleraudais. Cette vision intègre toute l'épaisseur de la vie sociale locale et de l'organisation de la collectivité. Elle s'accomplira comme capacité à cultiver une lucidité énergétique de plus en plus grande pour :

- **bien mesurer et réduire les impacts environnementaux de la consommation d'énergie;**
- **bien mesurer le niveau de dépendance qui résulte de la consommation d'énergie et agir en conséquence.**

L'enjeu d'une telle lucidité énergétique est de construire localement une organisation sociale assez robuste pour prendre en main l'ensemble des activités qui contribuent à son dynamisme et à son ouverture sur le monde, ce que l'on peut rassembler sous l'idée de développement, sur la base d'une exigence rigoureuse de non dépendance énergétique.

### → 3. Les principes directeurs de la politique énergie climat

La vision énoncée précédemment oriente l'effort de la CAPC vers un horizon à long terme. La continuité de cet effort dans le temps, année après année et en dépit des fluctuations de l'actualité, sera garantie par des principes directeurs qui, comme il se doit pour des principes, engageront la CAPC au plan pratique dès aujourd'hui, directement et à chaque instant.

Il est possible de regrouper d'un côté des principes qui rappellent l'importance de certains résultats à atteindre et, de l'autre, des principes qui concernent plutôt la forme de l'action ou la méthode.

<b>Première catégorie de principes : priorités</b>	<b>Deuxième catégorie de principes : méthode</b>
<i>Développer, par le biais de la formation, une conscience collective de l'énergie et promouvoir de cette façon une responsabilité à l'égard de l'énergie, dont le premier effet serait une sobriété énergétique bien comprise et justement répartie</i>	<i>Ne pas déroger à la cohérence, considérer que la politique énergie climat est transversale, qu'elle n'est pas menée à la marge et qu'elle fait de l'énergie un critère explicite et incontournable dans l'évaluation du fonctionnement global de la collectivité</i>
<i>Favoriser au maximum la production locale d'énergie renouvelable</i>	<i>Ne négliger a priori aucun des leviers pratiques permettant d'atteindre les objectifs de la politique énergie climat de la CAPC  mettre en évidence, dans le but d'éprouver leur validité, toutes les raisons, mais aussi les partis pris, les lieux communs, les préjugés, les habitudes, qui aujourd'hui encore font obstacle à la mise en œuvre d'une politique énergie climat.</i>

## II - CIT'ERGIE : LE PROGRAMME D'ACTIONS

Le système de management de l'énergie Cit'ergie est un outil approprié pour mener une politique énergie climat, répondre aux exigences réglementaires relatives au Plan climat énergie territorial et signer la Convention européenne des maires, comme la CAPC l'a fait au mois de juillet 2011.

### → 1. Amélioration continue

La CAPC s'est engagée dans Cit'ergie au mois d'avril 2009. Elle a bénéficié, et bénéficie encore, du soutien de l'Ademe et de l'accompagnement d'une conseillère Cit'ergie. L'état des lieux a été réalisé au mois de mars 2010. Le programme d'actions a été adopté au mois de décembre 2010. Sa mise en œuvre, dès 2011, a permis l'obtention du label Cit'ergie le 15 décembre de la même année.

Cit'ergie est un processus d'amélioration continue. La conseillère Cit'ergie effectue jusqu'en 2013 une visite annuelle qui permet d'actualiser le programme d'actions en fonction de l'évolution des différents projets. Le référentiel Cit'ergie a connu aussi des modifications. Evaluée selon le premier catalogue de 87 actions, la CAPC remettra son label en jeu en 2015 sur la base d'un nouveau catalogue qui accorde plus d'importance à l'adaptation au changement climatique.

### → 2. Les actions par domaine

Le catalogue d'actions Cit'ergie distingue 6 grands domaines d'intervention : planification du développement territorial, patrimoine de la collectivité, approvisionnement énergie, eau, assainissement, mobilité, organisation interne, communication coopération.

Code couleur dans le tableau : vert foncé = réalisé  
vert clair = en cours  
blanc = à réaliser

**TÉLÉCHARGER  
LE PROGRAMME D'ACTIONS**

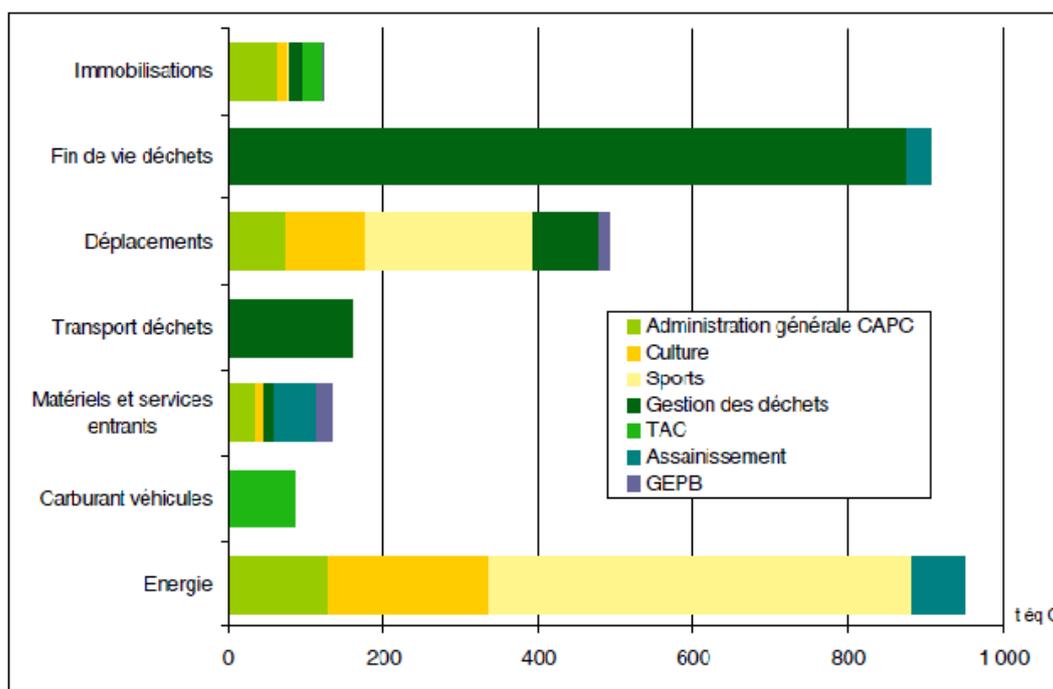
# III - INVENTAIRES DES GAZ À EFFET DE SERRE

Pour satisfaire aux exigences du référentiel Cit'ergie et aux obligations de la loi du 12 juillet 2010, la CAPC a réalisé en 2011 un bilan carbone® «Patrimoine et services». Avec le soutien de l'Agence régionale évaluation environnement climat (AREC), elle a également lancé une campagne d'inventaires des gaz à effet de serre pour différents secteurs d'activités sur le territoire châteleraudais : résidentiel, tertiaire, industriel, déplacements, agricole.

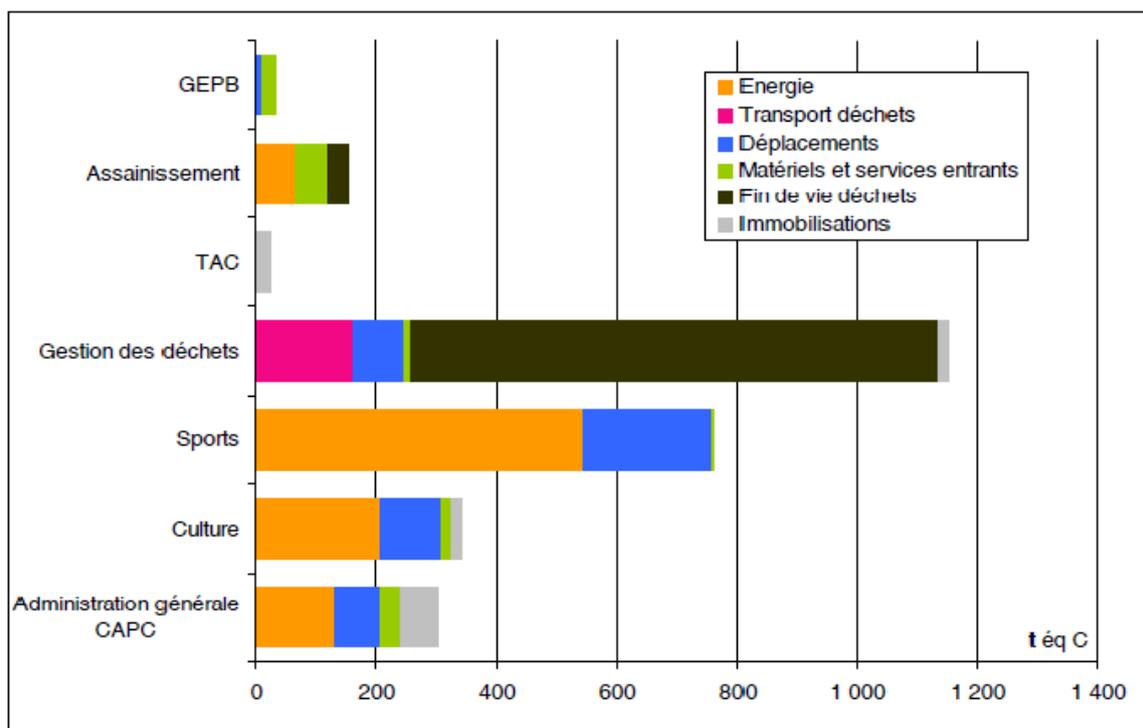
## → 1. Bilan carbone® «Patrimoine et services»

Le bilan carbone® a été consolidé service par service. La forte mutualisation des services de la CAPC avec ceux de la commune de Châtelleraut rend difficile, ou assez arbitraire, l'imputation précise d'un total d'émissions à la CAPC. En ce qui concerne les préconisations pratiques, l'objectif n'était pas d'élaborer à nouveaux frais un programme d'actions redondant par rapport à celui de Cit'ergie. Il s'agissait d'abord de valoriser les actions du programme Cit'ergie en estimant la quantité d'émissions de GES qu'elles permettraient d'éviter mais aussi, au besoin, d'ajouter à ce programme des actions dont le bilan carbone® aurait spécifiquement révélé la pertinence.

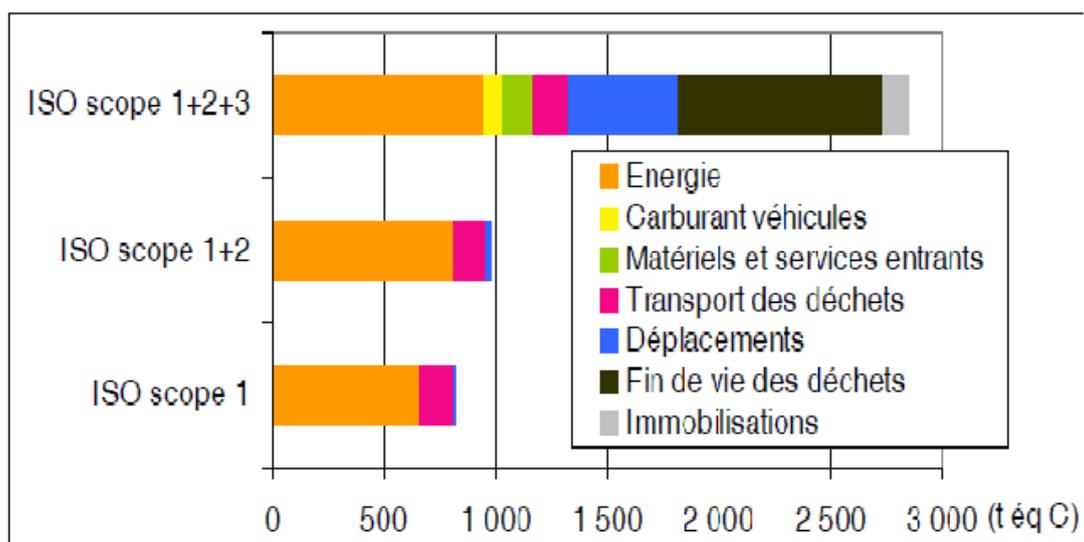
Le bilan carbone® de la CAPC est en ligne sur le site [www.capc-chatelleraut.fr](http://www.capc-chatelleraut.fr). L'extraction réglementaire est mise en annexe de ce document. La quantité globale de gaz à effet de serre émis par les services de la CAPC en 2010 est estimée à 2866 t éq C, soit un ratio de 51 kg éq C par habitant. Voici quelques autres résultats tirés de ce bilan.



Emissions de GES de la CAPC par postes.



*Emissions de GES de la CAPC par services.*



*Les extractions ISO du Bilan Carbone® de la CAPC.*

## → 2. Inventaires GES territoriaux par secteurs d'activité

### 2.1 - Partenariat avec l'AREC

La CAPC a établi un partenariat avec l'AREC pour la réalisation sur le territoire d'un certain nombre d'inventaires des gaz à effet de serre.

La première livraison portait sur le résidentiel, le tertiaire et l'industriel. Elle a été présentée le 18 novembre 2011 au cours d'un «petit déjeuner carbone» réunissant une cinquantaine d'acteurs du territoire (élus, énergéticiens, transporteurs, bailleurs, éducation nationale..). La deuxième étape a donné lieu au mois d'avril 2012 à une restitution de l'inventaire effectué pour le secteur du déplacement.

Ces inventaires ont bénéficié d'une large communication dans les médias de la commune de Châtelleraut et de la communauté d'agglomération (le Châtelleraudais, 1000 et un pactes, Talents).

Ce cycle d'inventaires devrait se conclure par le secteur agricole. La restitution en est prévue au mois d'octobre 2012. Elle permettra d'aborder, même indirectement, la question de l'adaptation au changement climatique.

### 2.2 Quelques résultats significatifs

Les synthèses de ces inventaires sont données en annexes.

Dans le secteur industriel, on peut souligner néanmoins que le volume global de 21 200 TEP consommées équivaut à 2,8 % de la consommation du secteur industriel régional, alors que le pays châtelleraudais compte 7,5% des emplois régionaux dans les entreprises de plus de 20 salariés. Dans ce même secteur, le total de 36 400 tonnes de CO<sub>2</sub> émises correspond à 1,2% des émissions de CO<sub>2</sub> du secteur industriel régional.

Dans le domaine résidentiel, l'AREC a évalué le nombre de logements à réhabiliter pour atteindre les objectifs de performance énergétique tels qu'ils sont fixés dans la loi Grenelle 1. Le scénario O correspond à un respect du calendrier à échéance 2020.

	TOTAL	
	Total	Total (hors bois)
Logements (en unités 2006)	23 789	21 963
Consommation en tep ep	38 591	34 526
<b>OBJECTIFS EE 2020 en tep ep</b>		<b>13 120</b>
<b>OBJECTIFS Cso 2020 en tep ep</b>	<b>38%</b>	<b>21 406</b>

Cible de la  
réhabilitation  
thermique choisie

	Nombre de mises en chantier	Coût de réhabilitation (k€)	emplois créés
Scénario O	1 694	25 584	349
Scénario A	1 386	20 933	285
Scénario B	953	14 391	196
Scénario C	726	10 965	150

% du parc à réhabiliter	64%
Investissement EnR (k€)	51 120
Investissement Rénovation (k€)	230 258
Réduction de la facture énergétique (k€)	7 251
Réduction facture énergétique par ménage (€)	492

*Estimation du coût de la réhabilitation du parc existant à l'échelle du Pays châtelleraudais, selon différents scénarios (AREC Poitou-Charentes)*

### *2.3 Les groupes de travail*

*Pour compléter l'organisation propre à Cit'ergie, des groupes de travail ont été constitués selon les secteurs traités par les inventaires de gaz à effet de serre réalisés par l'AREC et en fonction des informations fournies par ces inventaires. 4 groupes ont été constitués : stress énergétique, déplacements, innovation-économie (conversion écologique de l'économie), agriculture et adaptation au changement climatique.*

*Pour des raisons qui tiennent au calendrier et aux priorités , seuls les groupes «stress énergétique» et «déplacements» ont entamé leurs travaux. Les groupes innovation-économie et agriculture sont en veille et seront réellement activés à l'automne 2012.*

*En ce qui concerne le déplacement, l'inventaire des gaz à effet de serre révèle que la part modale du vélo est plutôt faible sur le territoire châteleraudais. Au-delà des actions déjà programmées dans le domaine 4 de Cit'ergie, un effort spécifique doit donc être accompli pour promouvoir ce moyen de déplacement au sein de la Communauté d'agglomération du Pays châteleraudais. Le programme d'actions, adopté au mois de septembre, figure en annexe.*

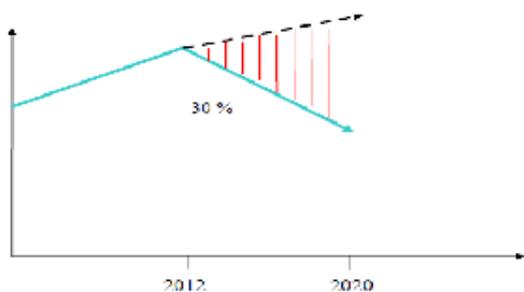
*Enfin, le dernier groupe a engagé une réflexion innovante baptisée «stress énergétique». Il s'est avéré que le secteur résidentiel pouvait faire plus spécifiquement l'objet de cette réflexion, dans un premier temps du moins. Les orientations, les détails et les conclusions de cette expérimentation sont donnés dans la partie suivante.*

# IV - STRESS ÉNERGÉTIQUE : - 30% DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE, EST-CE POSSIBLE?

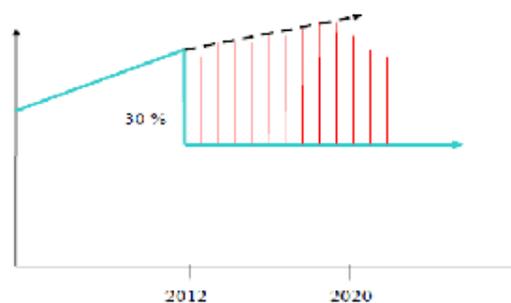
## ➔ 1. Le principe de l'expérimentation : une réflexion sur l'objectif et sur la temporalité de l'action

Les stratégies de réduction de la consommation d'énergie et de réduction des émissions de GES sont généralement construites en fonction d'objectifs situés à plus ou moins long terme (2020, 2050). Les scénarios et les programmes d'actions qui doivent permettre d'atteindre de tels objectifs donnent lieu à des évolutions progressives. Ces projections étalent les efforts à consentir dans le temps. Elles semblent correspondre à ce qu'il est raisonnable de faire pour sortir de notre situation présente. D'un autre côté, on peut considérer qu'elles ne font que «temporaliser» la complexité de notre situation actuelle. On peut même leur reprocher d'organiser le report des décisions qui devraient s'imposer et de contribuer à perpétuer l'idée qu'il est possible de modifier notre situation actuelle, pourvu que nous n'ayons pas à le faire dès aujourd'hui.

Dans le cadre de son programme d'actions Cit'ergie et de son Plan climat énergie territorial, la Communauté d'agglomération du Pays châtelleraudais a souhaité expérimenter une autre façon de prendre acte de la nécessité de réduire drastiquement les consommations d'énergie. Il s'agissait de se placer dans une situation de «stress énergétique» qui se traduirait pour l'ensemble du territoire par une réduction subite de 30 % des ressources disponibles. A partir d'un certain nombre d'informations relatives aux énergies utilisées sur le territoire et à leurs usages, la simulation devait viser à repérer les consommations d'énergie qu'il serait possible de suspendre immédiatement ou au moins à la suite de décisions qui seraient prises immédiatement. L'enjeu de la réflexion était de montrer à quelles conditions le territoire peut limiter sa pression sur les ressources énergétiques et réduire ainsi le déséquilibre fonctionnel qu'alimente la consommation croissante d'énergie. Les décisions qu'il serait nécessaire de prendre seraient inscrites dans le Plan climat et fourniraient la première étape du passage à l'acte.



scénario 1 : baisse progressive de 30%



scénario 2 : baisse immédiate de 30%

Les courbes ci-dessus peuvent servir à illustrer l'enjeu de la démarche «stress énergétique». La courbe en pointillés représente ce qu'on appelle généralement l'évolution tendancielle. La courbe progressive schématise une stratégie de planification visant un objectif projeté dans le temps.

Il peut être utile de donner un sens aux écarts qui apparaissent entre ces différentes courbes. On propose d'attacher aux trois évolutions (tendancielle, baisse progressive, réduction immédiate) les désignations suivantes : développement risqué, courbe de la procrastination (ou du confort constant), développement robuste.

L'interprétation peut mettre en avant la robustesse par rapport aux chocs prévisibles, le sens de l'anticipation ou bien même un avantage concurrentiel, par rapport à d'autres territoires, dans le cadre d'une stratégie de développement à moyen terme.

## → 2. L'évolution de la réflexion

La réflexion a débuté au mois de janvier 2012. Elle a associé l'AREC, le bureau études Impact carbone, l'ADEME Poitou-Charentes, et la cellule développement durable de la CAPC. Dans la mesure où il s'agissait d'une expérimentation innovante, il était important de la laisser suivre son cours, même si elle devait conduire à des résultats qui n'étaient pas nécessairement attendus. L'essentiel était de maintenir l'orientation de principe et de ne jamais oublier l'enjeu : il s'agissait bien d'imaginer des décisions d'adaptation à partir d'une situation donnée – une réduction effective de la disponibilité de la ressource énergétique – et non dans la perspective d'un objectif à atteindre «plus tard», comme c'est le cas habituellement. D'ailleurs, un des enseignements de l'expérience de pensée menée entre le mois de janvier et le mois de juillet est qu'il n'est pas aisé de faire varier ce rapport conventionnel à la décision et qu'une telle démarche touche des mécanismes psychologiques et sociaux solidement ancrés.

### 2.1. Méthodologie

Idéalement, l'expérience «stress énergétique» aurait dû concerner tous les usages de l'énergie et toutes les énergies. Afin de mener la réflexion sur la base de données fiables, disponibles auprès de l'AREC, sans en modifier l'orientation principielle, le choix a été fait de la limiter dans un premier temps au résidentiel. Ce choix contraint permettait néanmoins de s'attaquer à un secteur intéressant à un double titre : la consommation d'énergie dans les logements ne tend pas à la baisse ; la consommation d'énergie y est diffuse et renvoie à une multitude de décisions individuelles, sur lesquelles il est difficile d'avoir prise, en particulier dans le contexte d'une politique locale.

L'expérimentation a donc été menée dans le cadre suivant :

- secteur résidentiel (24 394 logements en 2007, résidences principales et secondaires) à technologie constante
- la réduction de 30 % d'énergie porte sur la consommation annuelle (référence 2007)
- la réduction doit être considérée comme durable
- elle porte indifféremment sur tous les types d'énergie
- 4 postes de consommation d'énergie sont pris en compte dans le logement : chauffage, ECS, cuisson, usages spécifiques de l'électricité
- les décisions à prendre sont à effet quasi immédiat et n'exigent pas un investissement lourd : comportement, entretien du matériel, petit investissement (laine de verre en toiture, changement de chaudière au grand maximum)

### 2.2 Le simulateur (voir en annexe)

Un des objectifs de l'expérimentation était de placer les élus, au cours d'une demi-journée, dans une situation de «stress» où ils auraient à simuler des décisions requises par la situation de pénurie.

L'expérimentation s'est progressivement éloignée de ce modèle de la gestion de crise. Finalement, la mise en situation a consisté premièrement à mesurer l'effort à fournir dans un logement pour s'adapter à une moindre disponibilité de la ressource; deuxièmement à explorer les décisions que des élus locaux auraient à prendre pour convertir à l'échelle territoriale l'effort fourni à l'échelle d'un logement.

Un outil informatique (simulateur) a été élaboré pour permettre cette mise en situation. Un premier volet a permis un jeu sur les décisions à prendre au sein du logement. Les élus pouvaient actionner des curseurs correspondant à 18 actions possibles. Les réductions de consommation par rapport au 30 % s'affichaient automatiquement. Pour cette première partie, les élus avaient à réagir en tant qu'occupant d'un logement.

Le deuxième volet du simulateur les replaçait en position d'élus locaux. Ils avaient à prendre des décisions pour généraliser à l'échelle du territoire les décisions auxquelles ils étaient parvenus lors de la première partie. Pour cela, ils avaient un certain nombre de paramètres à leur disposition :

- modalité de l'action : communication ou aide financière
- le taux de l'engagement, en cas d'aide financière
- le niveau d'engagement : le nombre de foyers ciblés.

Une douzaine de décisions étaient proposées dans ce second volet. Le coût de l'action en euros était chiffré immédiatement. Le simulateur calculait également les réductions de consommation d'énergie et l'incidence sur le volume global consommé sur le territoire.

La difficulté méthodologique et technique était d'articuler automatiquement le niveau du logement et celui du territoire, autrement dit de construire la passerelle entre la décision diffuse, générant des économies dans un logement particulier, et sa généralisation à l'ensemble des logements. Le choix a été fait de considérer que le premier volet du simulateur était un logement moyen virtuel, qui représentait en fait le parc immobilier châteleraudais avec des niveaux de généralité variable selon les actions considérées. On a admis que tous les logements étaient chauffés à 20°. En choisissant de baisser la température d'1° ou de 2°, les élus prenaient une décision de type «diffus» mais agissaient en réalité sur le volume d'énergie consommé dans le parc immobilier châteleraudais. Les 30% «gagnés» dans ce logement virtuel étaient de fait automatiquement gagnés sur la consommation générale.

### 2.3 Les modalités de l'action

Il aurait été plus conforme à la logique du stress énergétique et de la pénurie de concevoir un outil permettant de choisir la répartition (l'allocation) d'un volume d'énergie réduit de 30 % plutôt que faire des choix pour réduire une consommation de départ. Pour des raisons techniques, c'est la dernière option qui a été retenue. L'expérience du stress n'a pas été occultée pour autant. La mise en situation a en effet confirmé ce que les différents tests préalables avaient montré. Même avec difficulté au-delà d'un seuil situé entre 10 et 15 %, les élus ont pu réduire la consommation d'énergie dans un logement de 30 %. En revanche, les décisions conventionnelles proposées lors de la deuxième phase de la mise en situation ne leur ont pas permis d'obtenir des résultats suffisants dans le cadre d'une politique énergie climat territoriale. Le rapport économie d'énergie/ coût pour la collectivité n'a été concluant pour aucune décision. Sans renoncer à ce genre d'actions, il était impératif d'explorer d'autres pistes pour envisager un modèle d'action à un niveau de généralité suffisant, autrement dit pour passer d'une politique de la demande à une politique de l'offre. C'est pour préparer cette orientation que les acteurs du monde de l'énergie et les bailleurs locaux ont été sollicités et rencontrés.

### → 3. Rencontres avec les acteurs du monde de l'énergie et les bailleurs (comptes rendus en annexes)

*Dans le courant des mois de mai et juin, l'expérimentation du stress énergétique a été présentée à ERDF, EDF, GDF SUEZ (COFELY), DALKIA, au SIEEDV (SOREGIES, SRD), et à HABITAT 86. Ces entretiens ont été fructueux. Les moyens éventuels (suivi des consommations à l'échelle d'un quartier, compteurs intelligents, tarification, bridage..) pour instaurer une politique de l'offre, mais aussi les obstacles inéluctables auxquels une telle politique se heurterait, ont été passés en revue. Il est ressorti de ces entretiens que, dans certains contextes (opération pilote sur les compteurs intelligents, OPAH RU centre ancien, réseaux de chaleur, réhabilitation d'un parc de logements), il existait des opportunités pour la mise en place expérimentale d'une gestion partagée de l'énergie à un niveau de généralité dépassant déjà le seuil de la consommation diffuse.*

### → 4. Expérimenter une politique de l'offre d'énergie

*Le 2 juillet 2012, suite au travail sur le simulateur, les élus ont exprimé leur intérêt pour une politique énergie territoriale conçue à partir de l'offre et élaborée en coopération avec les acteurs du monde de l'énergie. Ils ont retenu l'idée d'engager cette approche sur quelques périmètres «pilotes». Le tableau suivant en dresse la liste. Les modalités d'action ne sont pas les mêmes selon les périmètres et selon les différents partenaires. A l'intention des partenaires sollicités, une restitution de l'ensemble de la démarche est programmée pour l'automne 2012. Cette nouvelle rencontre doit permettre de commencer à définir des protocoles de coopération avec les acteurs du monde de l'énergie et de concevoir des actions pertinentes pour chaque périmètre.*

**TÉLÉCHARGEMENT  
LES PISTES D'ACTION EN PARTENARIAT**

→ 1. Compte rendu de la commission nationale  
du label Cit'ergie

TÉLÉCHARGEMENT  
DU COMPTE RENDU

→ 2. Indicateur du catalogue Cit'ergie

TÉLÉCHARGEMENT DE L'INDICATEUR  
DU CATALOGUE CIT'ERGIE

→ 3. Extraction réglementaire du bilan carbone®

TÉLÉCHARGEMENT DE L'EXTRACTION  
RÉGLEMENTAIRE DU BILAN CARBONE

→ 4. Synthèse de l'inventaire des GES  
pour les secteurs industriel, résidentiel, tertiaire

TÉLÉCHARGEMENT DE LA SYNTHÈSE  
DE L'INVENTAIRE DES GES

→ 5. Synthèse de l'inventaire des GES  
pour le secteur du déplacement

**TÉLÉCHARGEMENT DE LA SYNTHÈSE  
POUR LE DÉPLACEMENT**

→ 6. Comptes rendus des entretiens avec les énergéticiens

**TÉLÉCHARGEMENT DU COMPTE RENDU  
AVEC LES ÉNERGÉTICIENS**

→ 7. Déroulé de la demi-journée du 2 juillet  
(stress énergétique, mise en situation des élus)

**TÉLÉCHARGEMENT  
DE LA JOURNÉE DU 2 JUILLET**

→ 8. Stress énergétique, manipulation du simulateur  
(volet 1, avec rapport d'un atelier)

**TÉLÉCHARGEMENT  
STRESS ÉNERGÉTIQUE - VOLET 1**

→ 9. Stress énergétique, manipulation du simulateur  
(volet 2, avec rapport d'un atelier)

**TÉLÉCHARGEMENT  
STRESS ÉNERGÉTIQUE - VOLET 2**

→ 10. Stress énergétique :  
synthèse de l'évaluation de la mise en situation des élus

**TÉLÉCHARGEMENT DE LA SYNTHÈSE  
DU STRESS ÉNERGÉTIQUE**

→ 11. Exemple de communication sur les inventaires des GES

**TÉLÉCHARGEMENT  
EXEMPLE DE COMMUNICATION**

→ 12. Politique cyclable à Châtelleraut

**TÉLÉCHARGEMENT  
POLITIQUE CYCLABLE**

